

Image not found or type unknown



Groupon ne veut pas me rembourser une offre pourtant annulée par fournisseur

Par **Lgotti**, le **05/08/2020** à **08:40**

Bonjour,

Nous avons acheté auprès de Groupon une offre pour un déjeuner dans un restaurant. Cet achat et la réservation chez le restaurateur ont été effectués avant le confinement. Le déjeuner était prévu le 13 avril. Peu avant, nous sommes avertis par email que le restaurateur est contraint d'annuler. Groupon a recommandé de contacter les fournisseurs qui n'avaient pas prolongé la durée de validité de leurs offres. Ce que nous avons fait à la fin du confinement. Après plusieurs reprises, celui-ci nous indique que son offre restera annulée et comme il n'a pas encaissé d'argent, nous conseille de demander remboursement auprès de Groupon. Cela fait donc maintenant plus d'un mois que nous faisons cette demande à Groupon, dont la seule réponse est "désolé".

J'aimerais une confirmation de mon bon droit et un conseil pour obtenir remboursement.

Cordialement